

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des membres du Conseil supérieur de
la langue française**

A.Gt 29-01-1999

M.B. 19-10-1999

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'arrêté de l'Exécutif du 18 décembre 1992 portant création du Conseil supérieur de la langue française modifié par l'arrêté du Gouvernement du 29 janvier 1999;

Considérant la nécessité de renouveler les mandats des membres du Conseil supérieur de la langue française,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés membres du Conseil supérieur de la langue française en tant que membres de droit :

Mme Antoinette Spaak, membre du Haut Conseil de la Francophonie;

M. Roger Lallemand, membre du Haut Conseil de la Francophonie;

M. André Goosse, président du Conseil international de la langue française et secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises;

M. Philippe Roberts-Jones, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences, des Beaux-Arts et des Lettres;

M. Jean-Louis Vanherweghem, recteur de l'Université libre de Bruxelles;

M. Willy Legros, recteur de l'Université de Liège;

M. Marcel Crochet, recteur de l'Université catholique de Louvain;

M. Henry Ingberg, secrétaire général du Ministère de la Communauté française;

M. José Dooms, administrateur général de l'Enseignement et de la Recherche scientifique;

M. André Philippart, directeur général de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique;

M. Philippe Suinen, commissaire général aux Relations internationales;

M. Christian Druitte, administrateur général de la R.T.B.F.;

Le directeur général de la Culture;

Le président de la Commission de surveillance de la législation sur la langue française.

Article 2. - Sont nommés membres du Conseil supérieur de la langue française en tant que membres désignés :

Mmes Maryse Descamps-Hupez, Michèle Lenoble-Pinson, Marie-Louise Moreau, Lise Thiry;

MM. Jean Baudet, Daniel Blampain, Alain Braun, Philippe Charlier, Francis Edeline, Michel Francard, Emmanuel Hollander, André Jaumotte, Guy Jucquois, Jean-Marie Klinkenberg, Georges Legros, Olivier Maingain, Jacques Mercier, Richard Miller, François Ost, Raymond Renard, Henry Simons, Claude Thiry, Jean-Pierre Verheggen, Marc Wilmet.



Article 3. - § 1^{er}. M. Marc Wilmet est nommé président du Conseil supérieur de la langue française.

§ 2. M. André Goosse et M. Jean-Marie Klinkenberg sont nommés vice-présidents.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le 29 janvier 1999.

Bruxelles, le 29 janvier 1999.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre de la Culture et de l'Education permanente,

Ch. PICQUE